

Chers citoyens, jeunes de la Commune de Rémering-lès-Puttelange :

Depuis 2021, vous n'avez plus le droit d'accéder à vos pelouses, à l'accès à l'eau, aux jeux, au toboggan aquatique, etc. et la plupart du temps gratuitement. Et tout le monde ne peut pas nager, faire de la voile, du pédalo, etc. Au lieu de cela, du commerce à l'état pur ! Pas de bonnes perspectives pour les enfants, les jeunes, les familles et tous les amateurs de pique-nique. Le paradis devant votre porte (!) a tout simplement été supprimé par arrêté.

À l'époque, avant le 31 décembre 2020,

et aujourd'hui, en mai 2022.



WIR SCHICKEN SIE IN DEN FAMILIENURLAUB,
VON DEM SIE SCHON ALS  KIND GETRÄUMT HABEN!



Salutations, Claus Schrick,
1er président du Segel-Club Saar eV